

► VIE LOCALE

SAMOËNS QUE J'AIME : RESTITUTION ATELIER " DECISIONS "

Le thème de ce mois-ci est «Comment peser dans les décisions qui nous concernent». Nous vous avons préparé avec les services un résumé des actions proposées et étudiées lors de nos diverses rencontres.
Merci à toutes et tous pour votre participation et pour ce suivi !

— Objectif n° 21



Créer une Centrale Villageoise (en faveur de la transition énergétique) et définir des partenaires dits "propres"

Avis des habitants :

Et si on produisait notre propre énergie ?

L'idée serait de relier les citoyens autour d'un projet d'économie sociale et solidaire et d'identifier des partenaires pertinents et engagés pour protéger l'environnement.

Les suggestions de la concertation :

- Créer une commission / Charte "partenaires propres",
- Vérifier la "propreté" de la CDA avec le label Green Globe,
- Voir avec le Club Med pour connaître leurs actions dans ces démarches,
- Créer une régie communale pour la production d'énergies renouvelables (photovoltaïque et hydroélectrique) avec l'ESS (Economie Sociale et Solidaire),
- Se rapprocher de l'entreprise Innovate qui peut apporter son aide en termes de recherche de brevet et protection d'idées.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ Le travail est en cours d'étude de faisabilité autour de 3 thématiques "énergies renouvelables" : l'hydroélectricité, l'énergie photovoltaïque et les réseaux de chaleur. Certaines pistes avancent bien et pour la gestion de ces différents projets, la collectivité envisage de créer une SEM* (Société d'Economie Mixte) avec la participation de partenaires privés professionnels des énergies renouvelables. Un fonds d'investissement citoyen pourrait rejoindre cette SEM. Suite à l'appel à volontaires paru dans l'édition du mois de mars dernier, certains habitants s'impliquent pour y participer, l'histoire se lance et les portes restent ouvertes!
⇒ Dans l'action quotidienne des élus auprès des différents partenaires de la commune, c'est un travail permanent d'encouragement à l'amélioration des usages et des pratiques pour l'environnement. Stop aux goodies en plastique !

— Objectif n° 22



Repenser l'urbanisme et l'activité du centre bourg

Avis des habitants :

Il est essentiel de privilégier l'animation dans le centre afin de conserver un bourg dynamique, vivant et attractif. Certains commerçants se voient changer de local, parfois tous les 2 ans, ce qui est court pour permettre de développer leurs commerces. D'autre part, d'un point de vue "clients", il faudrait que chacun, résident ou vacancier, puisse y trouver tout le nécessaire pour se nourrir, se vêtir, se distraire, s'équiper, travailler,...

Les suggestions de la concertation :

- Créer une charte, élaborer des conditions avec les habitants pour faire peser l'acceptation publique,
- Changer le système des baux précaires commerciaux,
- Intervenir lorsque les commerces sont à reprendre pour orienter la succession.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ En ce qui concerne les baux précaires, la collectivité n'a aucun pouvoir d'action : il s'agit d'une affaire privée entre propriétaires et locataires.
En revanche, par le droit de préemption urbain, la commune peut exercer sa volonté d'orientation d'un fonds de commerce ou de locaux commerciaux, en en faisant l'acquisition. La commune se tient à disposition de propriétaires de murs en centre ville, pour les aider à remettre en activité des locaux inexploités.

— Objectif n° 23



Pouvoir peser dans les relations avec le domaine skiable

Avis des habitants :

Informez les septimontains de la stratégie de Grand Massif Domaines Skiables (GMDS) et de la Compagnie des Alpes (CDA) et réétudiez la délégation de service public avec GMDS. Certaines décisions prises par GMDS (structure privée) handicapent la fluidité des sports de glisse sur le domaine skiable souvent saturé à Noël, Nouvel An, Février. L'expérience clients et la sécurité s'en trouvent fortement impactées (forte affluence sur les pistes, des heures d'attente aux remontées, arrivées en retard aux cours, prix de forfaits non rentabilisés...). Songez donc à privilégier la qualité à la quantité, à optimiser les conditions d'ouverture des remontées pour éviter ces files interminables en hiver et favoriser davantage la pratique du VTT en été. Il faut éviter l'effet boule de neige "+ de remontées = + de parkings = + de lits,..."

Les suggestions de la concertation :

- Se limiter à l'existant en terme d'entrée sur le domaine skiable à l'échelon de la CCMG,
- Créer une commission afin d'étudier la stratégie GMDS/CDA,
- organiser des présentations des bilans et rencontres avec GMDS pour associer la population à un moment d'échange et que GMDS se sente impliqué dans le village,
- Porter également les efforts de développement sur le village en plus de la station,
- Négocier la DSP.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ La commune et GMDS sont liés par ce contrat de délégation jusqu'en 2030. Notre objectif est de placer la commune à son niveau d'exigence sur ce contrat. La commission communale du tourisme et des remontées mécaniques existe justement pour garantir cette relation, qui n'avait pas été régulièrement suivie précédemment

Trait d'union

et se normalise aujourd'hui. Sur demande auprès de la mairie, il est possible de prendre connaissance du rapport du délégataire. Tous les sujets financiers, organisationnels ou de tourisme 4 saisons sont évoqués selon un calendrier de travail régulier pour examiner dans le détail tous les éléments de ce contrat. C'est une négociation permanente !

— Objectif n° 24



Faire participer les septimontains dans les décisions stratégiques et le montage de cahier des charges avant l'implantation d'un projet

Avis des habitants :

Considérez tous les habitants qui souhaitent s'exprimer, les valoriser, indépendamment du tourisme, et leur donner plus de pouvoir dans la vie quotidienne de la commune.
La soirée de lancement pour le "Samoëns que j'aime" fut un succès en juillet dernier. Les ateliers à thèmes proposés à la mairie furent dynamiques, les habitants ont apprécié pouvoir prendre la parole et soumettre leurs suggestions en adéquation avec les sujets abordés et peser dans les décisions..

Les suggestions de la concertation :

- Proposer des ateliers rencontres thématiques,
- Organiser, préparer ces ateliers/réunions,
- Travailler sur la communication en faisant circuler les bonnes informations,
- Informer les habitants sur l'avancée des démarches et actions communes,
- Il faudrait proposer une commission ouverte pour établir le cahier des charges des projets ainsi qu'un suivi de projet trimestriel.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ Sur de nombreux projets menés, (base de loisirs, skatepark, jardin botanique,...), nous sollicitons la collaboration des habitants (questionnaires papier, rencontres physiques,...) C'est une orientation de la politique communale à laquelle la collectivité est très attachée : c'est ce qui préserve ce "trait d'union" avec les citoyens, cela fait sens pour poser les idées et éclairer le choix des élus lors des arbitrages. Merci pour votre envie aussi forte que la nôtre de participer !

— Objectif n° 25



Mettre la gestion de l'eau en régie communale

Avis des habitants :

Il faudrait gérer de manière publique et désintéressée ce bien commun et pouvoir maîtriser l'eau sur la vallée, ce qui implique évidemment une maîtrise simultanée des coûts.

Les suggestions de la concertation :

- Créer une régie communale.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ La gestion de l'eau potable et de l'assainissement est déléguée au Syndicat intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG) et gérée en commun par 6 communes. A partir de 2026, l'eau deviendra une compétence communautaire. Actuellement, une Délégation de Service Public (DSP) avec Suez est en cours jusqu'en 2023 : des choix sont à

faire d'ici là pour préparer le prochain contrat, une régie intercommunale n'est pas exclue.

— Objectif n° 26



Travailler sur la stratégie de l'office de Tourisme

Avis des habitants :

Donner un cadre afin de positionner et évaluer les propositions spécifiques. S'associer avec l'office de tourisme sur certains sujets, organiser des points de préparation de saison au travers d'études de marché, établir un protocole à remplir pour les socio-professionnels afin de mettre en valeur leurs activités. Tout ceci pour clarifier et cristalliser les buts stratégiques liés au tourisme. Réfléchir à un changement de modèle, se focaliser sur moins de volume et plus de valeur. Revoir aussi peut-être les horaires d'ouverture de l'OT sans interruption pour permettre aux vacanciers de s'informer à toute heure de la journée via des moyens électroniques par exemple (bornes d'information...). Réfléchir par conséquent à replacer le rôle du bureau des guides et de l'ESF qui doit accueillir et informer certains clients en conséquence, étant situé à proximité.

Les suggestions de la concertation :

- Procéder à une étude de marché,
- Diversification d'activités,
- Organiser une rencontre mairie / bureau des guides / OT pour réaménager les horaires.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ L'OT est une association dirigée par un CA et un bureau composés de socioprofessionnels et d'élus. Le choix des orientations se fait en CA. La collectivité, par ses représentants, apporte ses besoins et envies et participe à la prise de décision. Pour les grands sujets, (ex : Vélo Vert Festival), le CA de l'OT et la commune ont chacun délibéré favorablement pour son accueil.

— Objectif n° 27



Finaliser le déplacement du chalet d'alpage des Saix

Avis des habitants :

Il serait en effet pertinent de maintenir et faciliter une exploitation au plateau des Saix afin de promouvoir et vendre les produits de notre terroir.

Les suggestions de la concertation :

- Réaménager le chalet actuel pour la promotion de l'agriculture et la vente de produits locaux,
- Réalisation du nouveau chalet d'alpage par la commune et le confie aux agriculteurs locaux autour de la coopérative laitière.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ Du fait de la construction du Club Med et des bâtiments immobiliers qui lui sont liés, le chalet d'alpage actuel est devenu mal placé par rapport à l'exploitation agricole du secteur. La commune est tenue par un protocole pour refaire un nouveau chalet d'alpage à ses frais. Un projet est à développer avec l'alpagiste, la chambre d'agriculture et GMDS pour apporter la solution la plus adaptée à la pérennisation de l'alpage des Saix. Les contacts sont pris, mais nous redémarrerons pratiquement de zéro.